

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 15 février 2021

N° CP-2021-2-2-3

2^{ème} Commission

Commission d'excellence éducative et de l'accompagnement des familles

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU RESEAU D'ANIMATION INTERCOMMUNALE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS ET A L'ASSOCIATION POUR LA CREATION DE L'INSTITUT EUROPEEN D'ETHIQUE ALIMENTAIRE

Résumé : Le présent rapport vise à proposer d'attribuer des subventions au Réseau d'Animation intercommunale (RAI) de Niederbronn-les-Bains dans le cadre du Plan d'Actions contre l'antisémitisme, le racisme et la haine et à l'association pour la Création de l'Institut européen d'Ethique Alimentaire (IEEA) pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2021.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU RESEAU D'ANIMATION INTERCOMMUNALE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Le Réseau d'Animation intercommunale (RAI) de Niederbronn-les-Bains intervient historiquement sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et le territoire du Val de Moder. Il constitue un service de proximité tant en direction de l'enfance, de la jeunesse que de la famille et contribue au vivre ensemble, en impliquant les familles et les bénévoles.

Le Département du Bas-Rhin l'a soutenu financièrement depuis de nombreuses années, dans le cadre d'une convention d'objectifs, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour ses orientations spécifiques à destination des jeunes, qui visent notamment :

- leur engagement dans les actions ou les projets du territoire en constituant des groupes de travail et de réflexion et des rencontres, en accompagnant les conseils municipaux de jeunes dans les communes ;
- le soutien à la formation et le suivi des jeunes adultes dans leur projet professionnel ;

- le développement de la prévention en partenariat avec les services de l'éducation nationale ;
- l'ouverture sociale et culturelle par le développement d'actions culturelles et de loisirs.

Outre la mise en œuvre d'actions dans le cadre de ces orientations spécifiques à destination du public jeune, le RAI organise annuellement une visite autour de la thématique « citoyenneté et mémoire ». Le choix en 2020 s'est porté sur le Mémorial Alsace Moselle.

Il est proposé de verser une subvention de 390 € au RAI de Niederbronn, dans le cadre du Plan de 10 actions contre l'antisémitisme, le racisme et la haine, adopté par délibération n°CD/2019/008 du 4 avril 2019 par le Conseil Départemental du Bas-Rhin. Ce montant correspond aux frais que la structure a engagés pour la visite d'un groupe de 40 jeunes au Mémorial Alsace Moselle en février 2020.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LA CREATION DE L'INSTITUT EUROPEEN D'ETHIQUE ALIMENTAIRE (IEEA)

L'association pour la Création de l'Institut européen d'Ethique Alimentaire (IEEA) a été constituée en 2012. Elle a pour but de jeter les bases de la création de l'Institut européen d'Ethique Alimentaire afin de positionner Strasbourg et sa région comme le futur pôle européen de la recherche sur l'éthique alimentaire. L'objectif est de parvenir à concilier les nécessités des entreprises et les impératifs du développement durable en matière alimentaire, en fédérant les professionnels, les associations, l'Université de Strasbourg et les collectivités territoriales.

Ses actions portent sur la création, la promotion, la gestion et la réalisation de recherches et de conseils pour la culture et l'éthique alimentaires, l'organisation d'événements de toutes sortes (rencontres, conférences-débats, projections de films), par la constitution de bases de données, la création/publication/diffusion de livres et d'autres documents, seule ou en partenariat, en faisant appel aux compétences et personnalités en matière d'éthique alimentaire ou d'alimentation (producteurs, consommateurs, intermédiaires, nutritionnistes, représentants du corps médical, historiens, sociologies, universitaires...).

Elle a proposé une Charte d'Éthique Alimentaire au Conseil de l'Europe, qui l'a inscrite à l'ordre du jour d'une Commission ad hoc en janvier 2021. En outre, elle assure, avec le soutien de l'Université de Strasbourg, des formations aux entreprises. Elle a également le projet d'organiser un colloque en 2021 sur cette thématique. Enfin, elle prévoit le financement d'une thèse sur le coût social de la « malbouffe ».

Son budget prévisionnel annuel est de 218 000 €. Elle sollicite une subvention à hauteur de 15 000 €.

Les autres financeurs sollicités sont les suivants :

Ville de Strasbourg :	40 000 €
Eurométropole de Strasbourg ;	40 000 €
Région Grand Est :	30 000 €
Partenariats d'entreprises :	90 000 €

Il est proposé de verser une subvention de 7 000 € à l'association pour la Création de l'Institut européen d'Ethique Alimentaire (IEEA) pour l'organisation de ses actions de promotion de l'éthique alimentaire au titre de l'année 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 390 € au RAI de Niederbronn, dans le cadre du Plan de 10 actions contre l'antisémitisme, le racisme et la haine, adopté par délibération n°CD/2019/008 du 4 avril 2019 par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, pour la visite d'un groupe de 40 jeunes au Mémorial Alsace Moselle ;
- d'attribuer une subvention de 7 000 € à l'association pour la Création de l'Institut européen d'Éthique Alimentaire (IEEA) pour l'organisation de ses actions de promotion de l'éthique alimentaire au titre de l'année 2021 ;
- de verser ces subventions en une seule fois dès que la présente délibération sera exécutoire.

Ces montants seront à prélever comme suit :

- Plan de lutte contre le racisme et la haine : Opération P207O003 - ligne 65-65748-338-43 (390 €) ;
- Prévention : Opération P207O002 - ligne 65-65748-338-43 (7 000 €).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY